

	MATIERES DANGEREUSES	BU . TRAINING
		Code : MA – MATIERES DANGEREUSES
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

Public Concerné : tous publics concernés par les matières dangereuses

Les pré requis :

- Être âgé de 18 ans
- Niveau d’anglais conversationnel B2

Durée : à définir en fonction de la formation

Modalités et délai d’accès à la formation : Vérification des prérequis : test de positionnement et entretien préalables-Proposition pédagogique et financière adaptée (devis, programme, planning). Accès dès signature de la convention de formation.

Nombre de participants par session : de 4 à 8 stagiaires

Lieu : à définir

Objectifs de la formation :

Obtenir la certification DGR délivrée par IATA

Méthode pédagogique : Notre pédagogie s’adapte toujours à la typologie du groupe qui nous est confié. Notre démarche prend appui sur le vécu professionnel et le questionnement des personnes concernées ainsi que sur leurs représentations mentales de leur activité. Notre approche est active, elle est basée sur l’écoute et la prise en compte des besoins réels des personnes formées. Les progressions reposent sur des contenus théoriques et des mises en pratique. Ceux-ci permettent une approche plus riche de l’analyse de ces vécus professionnels. Nos méthodes pédagogiques permettent dans la limite des prérequis, de s’adapter et d’individualiser les enseignements.

Référence, outils et moyens pédagogiques : Support de formation disponible, rétro projecteur, documents professionnels.

Qualification des Formateurs : Nos formations sont dispensées par un formateur certifié. Elles peuvent être dispensées en Intra pour les entreprises. Un document de synthèse est remis à chaque participant.

Modalités pédagogiques : Cette formation est proposée selon les modalités suivantes

- Présentiel : face à face en salle de formation.
- Distanciel : formation synchrone en face à face avec le formateur.

Modalités d’évaluation : Cette formation donne lieu à trois types d’évaluations :

- Évaluation continue : cette évaluation a pour objectif de s’assurer de la progression des acquis stagiaires tout au long de la formation. Elle est assurée selon les séquences, au moyen de test et d’exercices, de questionnement stagiaire ou de mise en situation ; Cette évaluation ne donne pas lieu à une validation pédagogique mais accompagne le suivi des progressions pédagogiques.

	MATIERES DANGEREUSES	BU . TRAINING
		Code : MA – MATIERES DANGEREUSES
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

- Évaluation théorique : cette évaluation a pour objectif d'évaluer la connaissance des contenus théoriques dispensés. Elle est réalisée en fin de formation au moyen d'un test. Afin d'être éligible le candidat doit avoir un score minimal de 80% de réussite.

Évaluation de la satisfaction : Évaluation de l'action de formation sous forme de questionnaire de satisfaction distribué en fin de session.

Validation : Bilan de formation et Certification DGR délivrée par IATA

Accessibilité : Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes questions concernant l'accessibilité une référente handicap se tient à votre disposition.

training@mbaviation.eu

Programme De Formation*

À l'aide du manuel IATA nous vous présenterons les Matières Dangereuses adaptée à votre fonction professionnelles.

Théorie générale : définitions, organisations et réglementations, approbation, dérogation et exceptions, responsabilités, renseignements à fournir aux passagers, formation

Restrictions : marchandises dangereuses interdites et cachées, tableau IATA 2.3.A applicable aux passagers et aux membres d'équipage, quantités exceptées et limitées, divergences Etats et compagnies

Classification : classes et divisions, les étiquettes associées, les piles au lithium (définition, risques et étiquettes de danger)

Manutention : chargement, inspection, renseignement à fournir, compte rendu

Identification : liste des marchandises dangereuses IATA 4.2, dispositions particulières

Matières radioactives : domaine, identification, marquages et étiquetages, manutention et inspection

Appendices : glossaire, nomenclature

Actions d'urgence au sol

En fonction du poste occupé, les formations suivantes seront adaptées au public concerné :

- ➔ IATA DGR 10
- ➔ IATA DGR 12 Marchandises Dangereuses IATA - Filtrage des passagers, bagages cabine et soute, fret et courrier
- ➔ IATA DGR 8 a
- ➔ IATA DGR 8 b
- ➔ IATA DGR 8 c
- ➔ IATA DGR 9
- ➔ IATA DGR Cat. 5 Base & Recyclage -
- ➔ Marchandises Dangereuses - Cat.1-3-6 – Base OACI-IATA « Agent de Fret aérien » Acheminement, préparation, stockage, acceptation des marchandises dangereuses-Base - Excluant la classe 7 - Radioactifs
- ➔ Marchandises Dangereuses - Cat.1-3-6 – Base OACI-IATA « Agent de Fret aérien » Acheminement, préparation, stockage, acceptation des marchandises dangereuses-Base - Incluant la classe 7 - Radioactifs

	MATIERES DANGEREUSES	BU . TRAINING
		Code : MA – MATIERES DANGEREUSES
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

- Marchandises Dangereuses - Cat.1-3-6 – Recyclage OACI-IATA « Agent de Fret aérien » Acheminement, préparation, stockage, acceptation des marchandises dangereuses- Recyclage - Excluant la classe 7 - Radioactifs
- Marchandises Dangereuses - Cat.1-3-6 – Recyclage OACI-IATA « Agent de Fret aérien » Acheminement, préparation, stockage, acceptation des marchandises dangereuses- recyclage - Incluant la classe 7 - Radioactifs
- Marchandises Dangereuses - Cat.1– Base OACI-IATA « Expéditeurs de Fret aérien » Acheminement, préparation, stockage des marchandises dangereuses- Base - Excluant la classe 7 - Radioactifs
- Marchandises Dangereuses - Cat.1– Recyclage OACI-IATA « Expéditeurs de Fret aérien »- Acheminement, préparation, stockage des marchandises dangereuses- Recyclage - Excluant la classe 7 - Radioactifs

*ce programme est donné à titre d’information et peut subir des modifications.

CONTACT : training@mbaviation.eu